

7	8	9
2011	2012	2013
2014	2015	2016
2017	2018	2019

Tableau 2 : Evolution des

Appréciation en milliers

de millions

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présente note a été élaborée au 1er juillet 2015, à partir des documents du Conseil d'administration qui ont été reçus.

COMPOSITION DU CONSEIL

Le conseil d'administration

EST COMposé de 9 membres

Les deux personnes mentionnées ci-dessous sont nommées et approuvées au conseil

- M. Pierre Léonard, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. Jean-Louis Bégin, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)
- M. André Gagnon, administrateur délégué à la Direction Financière et Générale (D.F.G.)

Le conseil d'administration est composé de 9 membres dont 7 administrateurs et 2 administrateurs délégués et comprend au moins 2 femmes et au moins 3 administrateurs indépendants.

Le conseil d'administration a élu comme président pour exercer de son autorité

Le Président

Le Président a été nommé administrateur délégué à la Direction Financière et Générale.

Le Président

